

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 14 MARS 1877.

Nouveau crédit provisoire à valoir sur le budget des dépenses du Ministère des Travaux Publics, pour l'exercice 1877 <sup>(1)</sup>.

## RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION <sup>(2)</sup>, PAR M. A. NOTHOMB.

MESSIEURS,

Dans la séance du 6 de ce mois, le Gouvernement, prévoyant que peut-être le budget du Ministère des Travaux Publics pour l'exercice courant ne pourrait pas être voté avant la fin du mois, a demandé pour ce Département un crédit provisoire de 13,700,000 francs, environ les deux douzièmes du chiffre global.

Vous avez renvoyé ce projet à l'examen de la section centrale.

Elle en a délibéré aujourd'hui, et, approuvant le projet à l'unanimité, m'a chargé de vous en proposer l'adoption.

*Le Rapporteur,*  
ALPH. NOTHOMB.

*Le Président,*  
P. TACK.

---

<sup>(1)</sup> Projet de loi, n° 98.

<sup>(2)</sup> La commission était composée de MM. TACK, président, VAN ISEGHEM, EUGÈNE DE KERCKHOVE, FUNCK, WASSEIGE, NOTHOMB et MONCHEUR.